



Placement de mes enfants abusif

Par **lili**, le **16/10/2009** à **22:35**

Bonjour,
mes enfants ont été placés à la DDass par le procureur le mardi 13 octobre et depuis je n'ai plus de nouvelles. Je considère que ce placement est abusif étant donné que qu'un policier et un psychologue ont attestés de ma bonne santé mentale. Santé mentale qui a été remise en cause par l'école de mes enfant. Malgré le fait que la police ait appelé le procureur pour témoigner le procureur refuse de revenir sur sa décision. Quelles démarches dois-je entreprendre pour les récupérer étant donné que je n'ai pas les moyens financiers pour me payer un avocat? Pouvez-vous m'indiquer une association qui accepterait de s'occuper de mon affaire gratuitement dans les yvelines?

Par **jeetendra**, le **17/10/2009** à **09:06**

[fluo]C.I.D.F.F. des Yvelines[/fluo]
3 Place Mendès BP 1132
78990 Elancourt
Tél : 01 30 74 21 01

[fluo]UDAF des Yvelines[/fluo]
5 rue de l'Assemblée Nationale
78000 Versailles
Tél. : 01 39 20 14 40

Bonjour, appelez une de ces deux Associations, ils tiennent des permanences juridiques et pourront vous aider, tenez bon, cordialement.

Par **lili**, le **18/10/2009** à **20:51**

Merci beaucoup pour ces infos et pour votre soutien